

Lésigny, le 18 mars 2021

## COMPTE-RENDU DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU C.E.S.

Réunion du 13 mars 2021

Nombre de Membres

En exercice:

Présents

7

Absente

1

Le Conseil Syndical, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

APPROUVE le précédent compte rendu du 21 septembre 2020.

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire pris sur la base d'un rapport des orientations budgétaires relatif à l'exercice 2021 dans les termes présentés en annexe concernant le Syndicat Intercommunal du C.E.S. ADOPTE le rapport des orientations budgétaires 2021 du Syndicat Intercommunal du C.E.S.

DONNE son accord sur le calcul de la contribution 2021 à 51 245,12 € concernant les frais d'utilisation du gymnase des Hyverneaux de Lésigny, soit 34 % des dépenses relatives au

gymnase pour l'année 2020, dépenses d'un montant total de 150 720,94 €.

Séance levée à 11h45

La Présidente du S.I du C.E.S. Sophie CHABANON-DEGUELLE

Affiché le : 19 mars 2021